

Gap, le 21 février 2023



**Monsieur Joël BONNAFFOUX**  
**Mairie**  
**Le Village**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

**Objet : Avis du Syndicat mixte du SCoT sur la modification simplifiée n°2 du PLU**

Monsieur le Maire,

Suite à la réception du projet de modification simplifiée n°2 de votre PLU approuvé et après étude de votre dossier, j'ai le plaisir de vous informer que le Syndicat mixte n'émet pas d'observations particulières sur cette modification.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

**Benoît ROUSTANG,**  
Président du Syndicat mixte  
du SCoT de l'aire gapençaise